

# Evaluation des besoins en **AIDES TECHNIQUES** par un **Ergothérapeute**

## Pour qui :

Personnes âgées > 60 ans  
Personnes en situation de handicap (sans limite d'âge)

## Pourquoi :

### Soutien à domicile

Compenser des difficultés (*repas, toilette, déplacements, habillage, etc.*)

Reprendre des loisirs interrompus

Sécuriser l'environnement

Soulager les aidants

## Comment :

**Evaluation** à domicile par un ergothérapeute  
**ESSAI** des aides techniques et **FORMATION** à leur utilisation sur le lieu de vie par l'ergothérapeute

## Où :

Sur le lieu de vie de la personne (domicile ou établissement)

Dans toute la Corse

## Combien ça coûte ?

L'intervention des professionnels est **gratuite** et **sans intérêt commercial**

Vous réglerez uniquement votre RESTE A CHARGE

= [Coût de l'aide technique] – [Aides financières]

Une assistante sociale vous accompagne dans la recherche de financement

## Pour nous joindre :

06.26.40.22.06

eqlaat@umcs.fr